

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 3 avril 2024

Contrat d'Engagement Jeune : 53 000 jeunes accompagnés en Nouvelle-Aquitaine

Mis en place par l'État, le dispositif Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans révolus (ou moins de 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. En vigueur depuis le 1^{er} mars 2022, l'objectif du dispositif est de permettre une entrée plus rapide et durable dans l'emploi grâce à un accompagnement individuel, intensif et exigeant.

Le CEJ est mis en œuvre par le réseau des missions locales et des agences France Travail qui accompagnent entre 15 à 20 heures par semaine ces jeunes afin de construire avec eux leur projet professionnel, découvrir des métiers, se former et trouver un emploi avec des activités individuelles, collectives et en autonomie. Ce parcours d'accompagnement, d'une durée comprise entre 6 à 12 mois (exceptionnellement jusqu'à 18 mois) est entièrement personnalisable.

Le CEJ, c'est également une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 520 euros par mois, en fonction des ressources des jeunes, et qui restent sous condition du respect par le jeune des engagements contractualisés avec le conseiller référent.

Après un peu plus de deux ans de mise en œuvre au 17 mars, près de 53 000 jeunes ont pu être accompagnés par les 43 missions locales et les 77 agences de France Travail dans la région Nouvelle-Aquitaine.

Ces jeunes sont majoritairement âgés de 18 à 21 ans et ont un niveau de qualification inférieur au niveau CAP-BEP.

En 2024, l'État poursuivra son aide en faveur de ces jeunes les plus éloignés de l'emploi sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine. L'engagement envers les entreprises avec une offre spécifique dédiée restera également une priorité afin que celles-ci mobilisent davantage le CEJ.

Coordonnées des structures qui déploient le CEJ sur le territoire de Nouvelle-Aquitaine :

Missions locales : [Annuaire des Missions Locales](#)

France Travail : [Site institutionnel de France Travail](#)